

## Décret du Pape François pour l'année St Joseph

L'*Indulgence plénière* est accordée dans les conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière selon les intentions du Saint-Père) aux fidèles qui, avec leur âme détachée de tout péché, participeront à l'Année Saint Joseph dans les circonstances et modalités indiquées par cette Pénitencerie Apostolique.

- a. Saint Joseph, authentique homme de foi, nous invite à redécouvrir la relation filiale avec le Père, à renouveler la fidélité à la prière, à nous mettre à l'écoute et à répondre avec un profond discernement à la volonté de Dieu. L'*Indulgence plénière* est accordée à ceux qui méditeront pendant au moins 30 minutes la prière du Notre Père, ou qui participeront à une retraite spirituelle d'au moins une journée qui comprenne une méditation sur saint Joseph ;
- b. L'Évangile attribue à Saint Joseph le titre d'« homme juste » (Cfr. *Mt* 1,19): Lui, gardien du « secret intime qui se trouve au fond du cœur et de l'âme » [1], dépositaire du mystère de Dieu et de ce fait le patron idéal du for interne, nous incite à redécouvrir la valeur du silence, de la prudence et de la loyauté dans l'exercice de ses fonctions. La vertu de la justice pratiquée de manière exemplaire par Joseph est l'adhésion totale à la loi divine, qui est loi de miséricorde, « parce que c'est précisément la miséricorde de Dieu qui accomplit la vraie justice » [2]. C'est pourquoi ceux qui, à l'instar de Saint Joseph, accompliront une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle, pourront également obtenir le don de l'*Indulgence plénière*;
- c. L'aspect principal de la vocation de Joseph fut d'être gardien de la Sainte Famille de Nazareth, époux de la Bienheureuse Vierge Marie et père légal de Jésus. Afin que toutes les familles chrétiennes soient stimulées à recréer le même climat de communion intime, d'amour et de prière qui se vivait dans la Sainte Famille, l'*Indulgence plénière* est accordée pour la récitation du Saint Rosaire dans les familles et entre les fiancés.
- d. Le serviteur de Dieu Pie XII, le 1er mai 1955, instituait la fête de Saint Joseph Artisan, « avec l'intention que chacun reconnaisse la dignité du travail, et que cela inspire la vie sociale et les lois, fondées sur la répartition équitable des droits et des devoirs » [3]. Il sera donc possible d'obtenir l'*Indulgence plénière* à quiconque confiera quotidiennement son activité à la protection de Saint Joseph et à chaque fidèle qui invoquera avec des prières l'intercession de l'Artisan de Nazareth, afin que celui qui est à la recherche d'un travail puisse trouver un emploi et que le travail de tous soit plus digne.
- e. La fuite de la Sainte Famille en Égypte « nous montre que Dieu est là où l'homme est en danger, où l'homme souffre, où il s'enfuit, où il éprouve le rejet et l'abandon » [4]. L'*Indulgence plénière* est accordée aux fidèles qui récitent les Litanies à Saint-Joseph (pour la tradition latine), ou l'Akathistos à Saint Joseph, en entier ou au moins en certaines de ses parties (pour la tradition byzantine), ou tout autre prière à Saint Joseph, propre aux autres traditions liturgiques, en faveur de l'Église persécutée *ad intra* e *ad extra* et pour le soulagement de tous les chrétiens qui subissent toutes formes de persécution.

## GROUPEMENT PAROISSIAL DE SAINT GENIS

Curé : Père Laurent ROUDIL

[p.laurent.roudil@belley-ars.fr](mailto:p.laurent.roudil@belley-ars.fr)

Vicaire : Père Hubert MAILLARD

[p.hubert.maillard@belley-ars.fr](mailto:p.hubert.maillard@belley-ars.fr) tél : 06 30 78 53 63

8, rue du Bordeau

01630 SAINT GENIS POUILLY

Secrétariat : [paroissessaintgenispouilly@gmail.com](mailto:paroissessaintgenispouilly@gmail.com) (en priorité)

Tél. : 04 50 42 12 32

Site : [www.paroisses-saint-genis-pouilly.com](http://www.paroisses-saint-genis-pouilly.com)

## FEUILLE PAROISSIALE – JUIN 2021

Chers paroissiens et paroissiennes,

Avec vous, je me réjouis dans le Seigneur pour cette fin d'année pastorale marquée par les belles célébrations de baptêmes de petits enfants, de Premières Communions et de confirmations.

Une fin d'année pastorale, c'est l'occasion de relire tout ce que le Seigneur a fait dans nos vies, dans notre communauté chrétienne. Une année pastorale qui a été difficile à cause de la crise sanitaire qui continue. Cela nous a obligé à déployer les rencontres en visio-conférence, de retransmettre des topos par vidéo, de voir la peur s'installer chez beaucoup de fidèles d'attraper ce virus et les conséquences que cela a eu dans la participation à la Messe dominicale et à la Communion Eucharistique... Bref, c'est le moment de remercier le Seigneur de nous avoir accompagnés et de lui demander que de repartir avec un esprit missionnaire pour apporter l'Évangile à tous et à toutes.

L'Esprit Saint n'a pas manqué de susciter des formes nouvelles de transmissions de la foi, de nouveaux groupes, de la réactivité pour accompagner les jeunes et les adultes en cheminement. Le Seigneur, malgré les épreuves traversées veille sur son Eglise et la dote du don de l'Esprit avec les dons nécessaires reçus par chacun pour sa croissance.

Je rends grâce pour la persévérance de beaucoup dans leur engagement dans la vie paroissiale dans de nombreux services. Je note le nouvel élan chez les jeunes lycéens, les trios de Néhémie, les chorales qui se sont développées, les avancées dans le projet de construction de la salle paroissiale, l'enquête...

Merci Seigneur pour tout ce que Tu fais dans nos vies et dans nos communautés chrétiennes.

Regardons vers l'avenir : nous continuons à construire notre communauté de rêve dans un écosystème pastoral où tout est relié, ainsi que les bâtiments adéquats pour notre mission.

Que le St Esprit nous guide pour accomplir la mission qui nous est confiée.

Père Laurent

## CÉLÉBRATIONS DOMINICALES DE JUIN 2021

### Samedi 5 juin :

- 18h30 : Messe à Sergy, suivie de l'adoration Eucharistique

### Dimanche 6 juin : Le Corps et le Sang du Christ

- 10h30 : Messe à Pouilly, Messe Multilingue, suivie de l'adoration Eucharistique

- 10h00 : Messe à Chevry – Premières Communions

### Vendredi 11 juin : Le Sacré Cœur de Jésus

- 18h30 : Messe à la chapelle de St Genis

### Samedi 12 juin :

- 18h30 : Messe à Crozet

### Dimanche 13 juin : 11ème dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

- 10h00 : Messe à Chevry – Premières Communions

*Baptême de Paul Richer à 11h45 à Pouilly*

### Samedi 19 juin :

- 18h00 : Messe de Confirmation, présidée par Mgr Roland, sur le Parking de la Chapelle de St Genis

### Dimanche 20 juin : 12ème dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly

- 10h00 : Messe à Chevry – Premières Communions

*Baptêmes de Paul et Marceau Louvenaz et de Arthur Mornand-Champion à 11h45 à Pouilly*

### Jeudi 24 juin : Nativité de St Jean Baptiste

- 8h30 : Messe à la chapelle de St Genis

### Samedi 26 juin :

- 18h30 : Messe à Sergy : *Entrée en catéchuménat de Céline*

### Dimanche 27 juin : 13ème dimanche ordinaire

- 10h30 : Messe à Pouilly – *baptême de Thomas Bouloc*

- 10h00 : Messe à Chevry – *Premières Communions. Action de grâce père Hubert, 22 ans de son ordination sacerdotale*

Quête pour le Denier de St Pierre

- 15h00 : *Cathédrale Belley. Ordination sacerdotale de Daniel Lefevre*

### Lundi 28 juin : Solennité Sts Pierre et Paul

- 18h30 : Messe à Pouilly, Fête patronale

## En semaine toutes les Messes sont à la chapelle.

### Lundi :

18h30 : Messe à la chapelle (sauf le 7 et 28)

### Mardi :

8h30 : Messe à la chapelle suivie de l'Adoration eucharistique et confessions (sauf le 8)

### Mercredi :

8h00 : Messe à la chapelle suivie du chapelet

18h30 : Messe à l'Ermitage

### Jeudi :

18h30 : Messe à la chapelle, précédée du chapelet à 18h00 (sauf le 10)

### Vendredi :

18h30 : Messe à la chapelle, précédée du chapelet à 18h00 et suivie de l'Adoration eucharistique et confessions

### Samedi :

9h00 : **Laudes-Messe** à la chapelle suivie de l'Adoration eucharistique et confessions jusqu'à 10h45

**Adoration eucharistique : Mardi – Jeudi – Vendredi : de 7h00 à 8h00 ;**

**Mercredi : de 6h30 à 7h30**

**Accueil spirituel et confessions :**

Au presbytère, sur rendez-vous ou avant et après les Messes

Chapelet : Mercredi : 8h30 (chapelle), Jeudi : 18h00 (chapelle), Dimanche : 10h00 (Pouilly). 1er samedi du mois à 15h00 à Notre Dame du Marais

### **DATES A RETENIR : les rencontres ont lieu au presbytère de St Genis ou en visio-conférence**

Tous les mardis de 18h00 à 20h45 Adoration eucharistique, et à partir du 9 juin de 18h00 à 22h45

Mardi 1er juin à 20h30 : Réunion catéchistes et animateurs aumôneries

A partir du 2 juin Formation pour tous mise sur la chaine Youtube paroissiale : **Comment concilier paroles d'homme et Parole de Dieu ?**

Vendredi 4 juin : adoration Eucharistique animée

Vendredi 11 juin à 19h30 : Réunion des pré-catéchumènes

Mardi 15 juin à 20h30 : Conseil économique

Vendredi 18 juin à 20h00 conseil pastoral

Vendredi 25 juin : Action de grâce pour les 21 ans de l'ordination sacerdotale du père Laurent